

## **BUDGET 2017 – DECLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames & Messieurs les Echevins,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Avant de détailler le contenu du budget 2017, je tiens à remercier les membres de la majorité de notre Conseil d'action sociale pour leur soutien, ainsi que l'administration du CPAS qui a tout mis en œuvre afin de pouvoir vous présenter ce soir ce budget

Grâce à la bonne volonté de l'ensemble des intervenants, je suis fière de pouvoir vous présenter un budget à l'équilibre qui permettra à notre CPAS de remplir pleinement sa fonction sociale au sein de notre Commune.

Mieux encore, en bonne collaboration avec notre Bourgmestre, le budget que je vous propose d'approuver ce soir tient compte d'une intervention communale à hauteur de 10.411.240,89 €, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport au budget initial 2016, mais surtout un montant inférieur de 38.417,36 € par rapport au plafond d'intervention repris au plan pluriannuel 2016-2018, ce qui démontre la rigueur et le sérieux qui ont accompagné nos travaux.

Pour arriver à ce résultat, l'indexation des dépenses de fonctionnement a été réduite au maximum lorsque la possibilité existait.

Dans certains cas des majorations de crédits se sont néanmoins avérées nécessaires, notamment pour les postes liés aux dépenses informatiques qui sont augmenté d'un montant de 31.738 €.

Les crédits prévus pour couvrir les prestations sociales ont été adaptés en fonction des tendances constatées.

A savoir une légère augmentation de 1,17 % pour le revenu d'intégration, qu'il faut lire en parallèle avec une augmentation des recettes fédérales, notamment dans le cadre des Projet individualisés d'intégration sociale, ce qui diminue l'impact sur la dotation communale pour ce poste.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des recettes et des dépenses, la charge liée à l'aide sociale augmente en 2017 de 172.367,93 €, soit 1,04 % par rapport au budget 2016.

Ces chiffres tiennent compte des aides allouées aux ménages pour les dépenses liées aux activités culturelles, scolaires et extrascolaires.

L'enveloppe dédiée aux articles 60 reste ambitieuse puisqu'elle prévoit l'engagement de 180 postes, chiffre légèrement plus élevé que le quota actuellement prévu dans l'enveloppe régionale.

Le projet phare de ce budget 2017 est sans conteste l'installation d'un nouveau Centre de jour pour seniors dans les locaux de l'ancien Park Residentie, en face du parc Garcet. Ce projet a été rendu possible grâce à l'achat du bâtiment par le Foyer Jettois, qui gère les logements aux étages.

Le Centre de jour aura pour objectif de proposer un cadre d'activités qualitatives et conviviales et de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Dans les mêmes locaux, nous aménagerons un point d'information général pour tous les seniors de la Commune.

Ce projet est budgété pour un montant de 93.000 €, incluant les frais de fonctionnement et de personnel, dont une recette programmée de 60.000 € via un subside de la COCOM.

A côté de ce nouveau projet, le budget 2017 prévoit la pérennisation des projets en cours, notamment :

- ✓ l'intervention dans les frais d'exploitation de l'épicerie solidaire CABA Jette pour un montant annuel de 70.000 €
- ✓ le projet de simplification du langage administratif pour les usagers dénommé KIS & WRITE pour un montant de 6.000 € inclus dans les frais de formation de personnel.
- ✓ les formations professionnelles pour les usagers du CPAS : 40.000€ dont 10.000€ pour des formations ciblées à destination des articles 60.
- ✓ l'appel à projet à destination du réseau associatif jettois pour un montant de 15.000 €

En matière de personnel, le budget 2017 prévoit une augmentation nette de 2,74 %, tenant compte des variations suivantes :

- ✓ Une augmentation due à l'application du **statut pécuniaire** correspondant à un montant de 147.081,40 €.
- ✓ **L'indexation** des rémunérations basée sur un dépassement de l'indice pivot au mois d'août 2017 qui représente une charge de 368.919,19 € par rapport au budget 2016
- ✓ La création de **nouveaux postes**, presque entièrement subsidiés :
  - Un coordinateur niveau A temps plein pour le Projet Agenda 21 qui a démarré en janvier de cette année et pour lequel le CPAS de Jette a reçu un subside de Bruxelles-Environnement
  - L'engagement de 3 assistants sociaux niveau B temps plein pour le service social : deux sont engagés dans le cadre de la mise en œuvre du Projet individualisé d'intégration sociale grâce aux subsides reçus du fédéral.

Le troisième est couvert par un subside MARIBEL et sera affecté au suivi des soins médicaux.

- Pour la maison de repos : 1 infirmière brevetée temps plein engagée grâce à un subside MARIBEL
- Dans le cadre du projet Centre de jour : un coordinateur niveau A mi-temps et un animateur niveau B temps plein, couverts par les subsides de la COCOM
- Enfin, un niveau C mi-temps comme support administratif

Comme vous le voyez, à l'exception de ce dernier mi-temps, l'ensemble des nouveaux postes sont donc couverts par un subside.

A cela, il faut ajouter les crédits alloués à la formation pour le personnel pour un montant de 47.271 €

Pour terminer, en matière d'investissements, le gros poste concerne bien entendu le réaménagement complet de l'accueil du CPAS et l'ajout d'un nouvel espace de bureaux aux étages. Ces travaux incluent la réfection des installations de chauffage et de ventilation ainsi que l'installation de containers pour héberger l'accueil pendant la durée des travaux, pour un montant total de 741.215,02 € financé sur emprunt.

La commission de concertation a rendu un avis unanime favorable sur le projet, nous devrions donc recevoir le permis d'urbanisme dans les prochains jours, pour démarrer les travaux au printemps de cette année.

Comme vous le voyez, le CPAS de Jette continuera durant l'année 2017 à apporter à la population l'aide sociale dont elle a besoin, en continuant d'innover, tout en garantissant de bonnes conditions de travail à son personnel

Je suis à présent à votre disposition pour répondre à vos questions.



Brigitte De Pauw  
Présidente du CPAS de JETTE